

# UN CHARGE DE PREVENTION SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (H/F)

Réf : 27/24/CHPREVSST/DT

Idéalement située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Paris et aux portes du Parc naturel régional du Vexin français, Cergy compte aujourd'hui plus de 60 000 habitants et est le pôle administratif, économique, étudiant et culturel majeur du département du Val d'Oise.

*Au sein du service Santé et Sécurité au Travail de la Direction des Ressources Humaines, à partir des dispositifs législatifs, réglementaires, des procédures et des outils spécifiques à la collectivité, vous participez à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de gestion des risques professionnels de la Ville. Vous assurez également un rôle de conseil auprès de l'Autorité Territoriale et des directions en matière de santé et de sécurité au travail.*

## MISSIONS

**Participer à la définition, la mise en œuvre et au suivi de la politique de gestion des risques professionnels et d'amélioration continue des conditions de travail :**

- Analyser les situations de travail, les risques professionnels, les accidents de travail, les maladies professionnelles dans un objectif de gestion des risques ou d'aménagement de poste de travail pour raison de santé,
- Assister les directions dans la mise en œuvre et le déploiement de la démarche d'évaluation des risques avec la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUER),
- Accompagner les agents et les services dans la mise en œuvre des principes de prévention, pour qu'ils prennent en compte la prévention des risques professionnels dans la préparation et l'organisation du travail,
- Organiser et suivre le plan d'actions de prévention,
- Participer à la préparation et au suivi des missions de l'ACFI,
- Rechercher et proposer les mesures de nature à améliorer l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ainsi que les pistes d'amélioration tant techniques, organisationnelles, humaines propres à supprimer les risques ou à les réduire.

**Participer aux travaux du CHSCT :**

- Participer aux visites de sites réalisées par le CHSCT,
- Participer à la rédaction des rapports et des comptes rendus,
- Organiser et assurer le suivi des travaux du CHSCT,
- Participer aux séances et présenter les dossiers,
- Alimenter les réflexions du CHSCT et apporter une expertise technique.

**Contribuer au développement des connaissances en matière de prévention des risques professionnels, de sécurité et de santé au travail :**

- Sur le terrain, communiquer sur la prévention des risques professionnels, informer les agents des dangers et des risques auxquels ils sont exposés, des règles d'hygiène et de sécurité à respecter (consignes, bonne utilisation du matériel, port des équipements de protection individuelle, ...),
- Sur le terrain au regard des situations de travail, des activités, de la nature des risques, identifier les formations nécessaires à sécuriser les process de travail, à développer une culture de prévention,
- Participer à l'organisation, à l'animation et au suivi d'actions d'information, de sensibilisation, de formation en matière de santé et de sécurité au travail,
- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de prévention ciblées,
- Participer à la définition et à l'élaboration d'outils d'information, de sensibilisation, de communication...

**Contribuer au respect des obligations réglementaires et à la généralisation des bonnes pratiques :**

- S'assurer de la mise en œuvre de la réglementation et des consignes de sécurité
- S'assurer de la bonne tenue des différents documents obligatoires (registres de sécurité incendie, registres de soins, registres en matière de santé et de sécurité au travail, plans de prévention, permis de feu, protocoles de sécurité, ...),
- Identifier, au regard des situations de travail, des activités, de la nature des risques, les formations et les habilitations obligatoires,
- Identifier les essais, contrôles, vérifications réglementaires obligatoires et s'assurer de leur réalisation dans les délais imposés par la réglementation,
- Alerter le responsable du service santé sécurité au travail en cas de constat de manquements graves aux obligations réglementaires ou de danger grave et imminent,
- Suivre les évolutions réglementaires, analyser les textes et les traduire en instructions et actions de prévention.

**Conseiller les directions, les services, les agents, le CHSCT en matière de sécurité et de santé au travail et de prévention des risques professionnels :**

- Accompagner les directions, les services et les agents dans l'application de la réglementation et le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Accompagner les agents dans l'aménagement de leur poste de travail,
- Participer à l'organisation et à la mise en œuvre du plan de prévention pour faire face aux urgences.

**Participer à la construction et à l'animation du système de management de la santé et de la sécurité au travail :**

- Tenir à jour des tableaux de bord et de suivi, rédiger des notes de synthèse, des rapports d'enquêtes, des rapports de visites, des comptes-rendus, des bilans statistiques,
- Participer à la construction et au développement des outils du système de management SST (tableaux de bord de prévention, programmes et bilans annuels de prévention, bilans statistiques, rapports sur l'évolution des risques, bilans des actions des acteurs de prévention, bilans des actions du CHSCT, ...),
- Participer à l'élaboration de procédures relatives à la sécurité et à la santé au travail,
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du processus interne d'audit en matière de santé et de sécurité au travail,
- Participer à la veille technique, documentaire et juridique en matière de santé et de sécurité au travail.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Horaires :** 39h hebdomadaires – 14 jours de RTT.

**Contraintes spécifiques :** déplacements fréquents – Permis B nécessaire.

**PROFIL**

Agent titulaire de la fonction publique sur un grade de catégorie B des filières technique ou administrative (à défaut contractuel), vous êtes issu d'une formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement (BTS ou DUT minimum) et possédez de réelles connaissances sur les enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques professionnels.

La maîtrise des sciences et techniques de la SST, des méthodes d'évaluation des risques professionnels, des règles d'analyse et de diagnostic en prévention, protection et intervention des risques, des techniques de retour d'expériences en terme d'accidentologie du travail, des techniques d'animation de groupe et des aspects juridiques et jurisprudentiels, est attendue.

La capacité à travailler en équipe, le respect des règles de confidentialité, la pédagogie, le goût pour le travail de terrain, un réel esprit de synthèse, d'analyse et d'écoute, la maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint et logiciels métiers) ainsi qu'une aisance relationnelle et rédactionnelle viendront compléter votre profil.

**Date limite de dépôt des candidatures : le 14 juillet 2017.**

**Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.**

**Adressez votre lettre de candidature et un curriculum vitae en rappelant la référence 27/24/CHPREVSST/DT à l'attention de M. le Maire :**

- > soit par mail à l'adresse : [emploi.recrutement@ville-cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@ville-cergy.fr)
- > soit par courrier : Hôtel de Ville de Cergy - Direction des Ressources Humaines  
3 place de l'Hôtel de Ville - BP 48000 Cergy - 95801 Cergy-Pontoise cedex